

## **REUNION DU 5 AVRIL 2018**

Etaient présents :

M. Jean-François LOSCH, Maire

MM Max JACQUOT, Marc BIAGIOLI, Mme Jocelyne BASTIEN, Adjoint

MM., Yves CLARIS, Daniel PHILIPPE, Philippe DEBREUX, Mmes Denise MARULL, Joëlle WIRTZ, Anne WEISDORF, Aurélie WOLLERT

Ont donné procuration :

Jean-Pierre BAZELAIRE à Anne WEISDORF

Arnaud BURGIN à Max JACQUOT

Michaël LAFLOTTE à Jean-François LOSCH

Nathalie DAMIEN à Jocelyne BASTIEN

Jocelyne BASTIEN est élue secrétaire de séance

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du Procès Verbal du 16 février 2018
- 2- Compte administratif 2017
- 3- Compte de gestion 2017
- 4- Affectation du résultat
- 5- Vote des taux d'imposition des 3 taxes
- 6- Budget Primitif 2018
- 7- Attribution des subventions aux associations

### **1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 16 FÉVRIER 2018**

Le compte-rendu de la séance du 16 février 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

*(Point présenté par Jocelyne BASTIEN)*

- Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative de l'exercice 2017 tenue par le Maire qui se présente comme suit :

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	487 727.07 €	513 650.92 €
Investissement	379 159.57 €	367 424.68 €
<b>Total</b>	<b>866 886.64 €</b>	<b>881 057.60 €</b>

- Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve, par 14 voix pour, le Compte Administratif 2017 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

### **3 - COMPTE DE GESTION 2017**

*(Point présenté par Jocelyne BASTIEN)*

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2017.

Considérant que le compte de gestion 2017 de la commune de Lessy, soumis par la Trésorerie de Montigny Pays Messin, est en tout point conforme au Compte Administratif 2017,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte le Compte de Gestion 2017 tel que présenté.

### **4 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017**

*(Point présenté par Jocelyne BASTIEN)*

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'exercice 2017, il est proposé au conseil de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget.

Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2017 :

- un excédent de fonctionnement de 330 203.19 €
- un excédent d'investissement de 46 575.49 €
- restes à réaliser dépenses 72 200.00 €
- restes à réaliser recettes 85 675.00 €

Monsieur le Maire propose d'affecter :

- report de l'excédent en fonctionnement c/002 soit 330 203.19 €
- report de l'excédent d'investissement c/001 soit 46 575.49 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

### **5 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'augmentation des bases d'imposition fixées par l'Etat pour l'année 2018 et après en avoir délibéré, décide de fixer les taux d'imposition 2018 des 3 taxes directes locales comme suit

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Taxe d'habitation	15.01 %	15.01 %
Foncier bâti	14.67 %	14.67 %
Foncier non bâti	67.58 %	67.58 %

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **6 - BUDGET PRIMITIF 2018**

Jocelyne BASTIEN, Adjointe aux Finances, présente le budget primitif 2018, celui - ci se présente comme suit :

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	792 203.19 €	792 203.19 €
Investissement	567 315.68 €	567 315.68 €
<b>Total</b>	<b>1 359 518.87 €</b>	<b>1 359 518.87</b>

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **7 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire présente les dossiers de demande de subventions émises par les associations. Après examen et après avis de la commission des finances réunie le 20 mars 2018, le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents ou représentés d'attribuer les subventions telles que proposées :

Union Nationale des Combattants Châtel-Lessy	180 €
Souvenir Français	400 €
Lessy Inter Associations	2 000 €
Association des Parents d'Elèves	400 €
Conseil de Fabrique	300 €
Eclaireurs Neutres de France	150 €
USEP	411 €
Pissila	150 €
Cheval bonheur	50 €
Les amis du temple de Longeville	150 €

### **Informations diverses :**

Une étude est actuellement menée concernant une éventuelle extinction de l'éclairage public une partie de la nuit dans le village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.